



CCGAD
Comité de
pilotage

1^{er} décembre 2021

Compte-rendu du Comité de pilotage



The project has received funding from the European Union's Horizon 2020 research and innovation programme under Grant Agreement n. 101000812



CONSEIL CONSULTATIF
DE GOUVERNANCE
ALIMENTAIRE DURABLE
CCGAD DE BORDEAUX MÉTROPOLE

Ordre du jour du Comité de pilotage du CCGAD

Relevé de décisions.....	3
Bilan de la rencontre du 7 octobre 2021	4
Mobilisation dans le cadre de la Stratégie de résilience agricole et alimentaire	4
Organisation de la rencontre du 19 janvier 2022.....	5
Validation de l'ordre du jour.....	5
Choix d'une initiative inspirante	5
Choix des thèmes de réflexion collective	6
Mise en œuvre du projet FOOD TRAILS	8
Calendrier du projet.....	8
Choix d'un thème à approfondir	8
Feuille de route 2022 du CCGAD.....	10
Premier semestre : janvier-juin.....	10
Comité de pilotage	10
Annexe : résultats des ateliers de réflexion du 7 octobre 2021	11
Table 1 : Comment répondre simultanément aux objectifs de la loi Egalim en restauration collective ?	11
Table 2 : Comment développer des approvisionnements en circuits courts pour les épiceries solidaires de la métropole et optimiser leur logistique ?	12
Table 3 : Comment développer l'autonomie alimentaire par l'autoproduction ?	13

Présent-e-s :

- Patrick Papadato (Vice-Président de Bordeaux Métropole – Stratégie nature, Biodiversité et Résilience alimentaire) et Nadège Lecouturier (Collaboratrice du groupe Écologie et Solidarités, Bordeaux Métropole)
- Fabienne Jariod (Technicienne Ville de Blanquefort) : **Collège #1**
- Jocelyne Delhez (EM-France Sud-Ouest): **Collège #2**
- Jean-Eudes Borde (Coloc' 2 Chefs) et Coline Salaris-Borgne (SIVU Bordeaux-Mérignac) : **Collège #3**
- Jean-Philippe Bilgot (SICA Maraichère Bordelaise) et Gérard Boissières (CCAS Artigues-près-Bordeaux) : **Collège #4**
- Dorothee Despaigne-Gatti (CREPAQ), Thierry Hofer (Terre d'ADELES), Christine L. (citoyenne), et Soleiman Mouawad (Incroyables comestibles) : **Collège #5**
- Cécile Kessler et Morgane Scouarnec (chargées de mission gouvernance alimentaire) : **équipe d'animation du CCGAD (Bordeaux Métropole)**

Excusé-e-s :

- Julie Lequin (SaluTerre) : **Collège #1**
- Michel Nivelles (AGAP) et Delphine Ecouellan (Agrobio Gironde) : **Collège #2**
- Christophe Simon (SIVU Bordeaux-Mérignac) et Astrid Joubert (INTERBIO Nouvelle-Aquitaine) : **Collège #3**
- Elise Madranges : **Collège #4**
- Maxime Morcelet (Gang of Food) : **Collège #5**

Relevé de décisions

Rencontre du CCGAD du 19 janvier 2022

Validation de la structure de l'ordre du jour pour la rencontre du 19/01/2022.

Validation du thème de réflexion collective : « Définir une stratégie de mobilisation pour la deuxième édition du Super Défi Alimentation ».

Validation de la proposition de présenter à l'ensemble du CCGAD le dispositif des PAT et les démarches PAT du territoire métropolitain et départemental.

Proposition de déroulé suites aux discussions du Copil :

- Présentation d'une initiative inspirante : ESAT Magellan (**Thierry Hofer**)
- Présentation du dispositif des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) par la DRAAF et des démarches de PAT locaux
- Bilan de la première édition du Super Défi Alimentation (2021)
- Panorama d'initiatives existantes au sein de Bordeaux Métropole
 - **Volontaires : Christine L., Thierry Hofer, Dorothee Despagne-Gatti, Salomon Mouawad**
- 3 ateliers de réflexion collective
 - Définir une stratégie de mobilisation pour la deuxième édition du Super Défi Alimentation (**validé en Copil**)
 - Accès à une alimentation saine, durable et de qualité pour tous et toutes : quelles actions mener sur le territoire de Bordeaux Métropole dans le cadre du projet européen FOOD TRAILS ? (**à valider**)
 - Comment assurer une synergie entre les différents Projets Alimentaires Territoriaux, qu'il s'agisse de PAT imbriqués entre différents échelons administratifs ou de PAT voisins ? (**à valider**)
- Les suites : les prochaines dates, le calendrier de la Stratégie de Résilience Agricole et Alimentaire de Bordeaux Métropole

Réflexion collective

Validation de la proposition de présenter un bilan à 6 ou 12 mois de la mise en œuvre des solutions et/ou des actions élaborées collectivement dans le cadre des plénières.

Communication autour de la deuxième édition du Super Défi Alimentation

L'équipe d'animation fait le lien en interne pour assurer une communication correspondant au calendrier des communes de Bordeaux Métropole.

FOOD TRAILS : choix d'un thème à approfondir dans le cadre du projet européen

Le choix du Copil se porte sur la thématique de l'accès à l'alimentation. C'est un thème qui permet d'en aborder d'autres, notamment la restauration collective, la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'autoproduction.

Il est proposé que la thématique de **l'accès à l'alimentation** et les **actions à mener dans le cadre de FOOD TRAILS** fassent l'objet d'une **table de réflexion durant la prochaine rencontre du CCGAD**. Il s'agit de définir quels acteurs se saisissent de la thématique, quelles sont leurs problématiques et d'identifier ce qui est fait ailleurs, pour identifier collectivement quelle action mener sur le territoire de Bordeaux Métropole dans le cadre de FOOD TRAILS.

Les suites

Validation de la date et de l'ordre du jour du prochain Copil, le mardi 1er mars 2022, de 14h à 16h.

- Fonctionnement interne : renouvellement des membres du Copil et création d'un « collège de la recherche et de la formation »
- Bilan de la rencontre en plénière du 19 janvier et préparation de celle du 30 mars 2022
- Organisation du groupe projet FOOD TRAILS sur l'accès à l'alimentation saine, durable et de qualité pour tous et toutes

Retrouvez le compte-rendu des échanges dans les pages suivantes.

Bilan de la rencontre du 7 octobre 2021

Le 7 octobre 2021 s'est tenue la première rencontre du CCGAD en présentiel depuis janvier 2020.

Cette rencontre a permis d'aborder les thèmes suivants :

- Présentation d'une **initiative innovante** : Le Chaînon Manquant
- Présentation des **résultats de l'évaluation du CCGAD**
- Temps dédié à la **résolution de défis** entre pairs : à partir des propositions recueillies via le formulaire d'inscription, un temps d'échanges a permis de construire collectivement des solutions aux défis rencontrés par les membres du CCGAD sur les sujets suivants :
 - Comment répondre simultanément aux objectifs de la loi Egalim en restauration collective ?
 - Comment développer des approvisionnements en circuits courts pour les épiceries solidaires de la métropole et optimiser leur logistique ?
 - Comment développer l'autonomie alimentaire par l'autoproduction ?
- Présentation de la **Stratégie de résilience agricole et alimentaire** initiée par Bordeaux Métropole
- Les **perspectives du CCGAD** pour l'année 2021-2022

Le compte-rendu de la rencontre est en ligne [sur le site internet du CCGAD](#).

La discussion du COPIL vise à faire le bilan de cette plénière pour en tirer des enseignements pour les prochaines rencontres du CCGAD.

Discussion

Jean-Philippe Bilgot salue le format original de cette rencontre.

Thierry Hofer demande si cela a conduit à un élargissement des membres du CCGAD.

L'équipe d'animation indique que le Chaînon Manquant a signé la charte du CCGAD à la suite de cette rencontre. Deux autres structures l'ont également signée dernièrement : la Ville de Cenon et Servi en local. L'équipe d'animation note que le bilan de cette rencontre est positif.

Mobilisation dans le cadre de la Stratégie de résilience agricole et alimentaire

Dans le cadre de l'élaboration de sa Stratégie de résilience agricole et alimentaire (SRAA), Bordeaux Métropole a organisé une journée de concertation le 1^{er} juillet 2021 avec les communes de Bordeaux Métropole, les acteurs agricoles et alimentaires ainsi que les partenaires institutionnels, afin de partager collectivement le diagnostic et de dégager les enjeux du territoire. Ces enjeux ont été amendés lors du Comité de suivi le 22 septembre 2021 et validés en Comité de pilotage, le 28 septembre 2021.

En novembre 2021, Bordeaux Métropole a organisé 4 groupes de travail sur les thématiques suivantes :

- **Restauration collective | 18 novembre 2021 à la Vacherie à Blanquefort**
Approvisionnements, Zéro plastique, Education au goût, Lutte contre le gaspillage alimentaire, Marchés publics/commande publique/achats, etc.
- **Filières alimentaires / logistique | 23 novembre 2021 au MIN de Bordeaux Brienne**
Outils de transformation, Distribution, Fret, Logistique du dernier kilomètre, Circuits courts et de proximité, Projet du MIN, Urbanisme/aménagement, etc.
- **Accès à l'alimentation | 25 novembre 2021 à Lormont**
Lutte contre la précarité alimentaire, Alimentation et santé, Offre alimentaire, Communication, etc.

- **Agriculture | 30 novembre à Ambarès**

Foncier/Logements, Transmission/Formation, Conditions d'exploitations/ attrait BM, Diversification agriculture / agriculture responsable, Valorisation des agricultures métropolitaines, etc.

Ces groupes de travail ont pour objectif d'affiner les objectifs de la Stratégie de résilience agricole et alimentaire (SRAA) et d'initier l'élaboration d'un programme d'actions opérationnel.

Discussion

Jocelyne Delhez demande quand est-ce que seront transmis les comptes-rendus des ateliers.

L'équipe d'animation répond qu'ils seront envoyés au plus tard courant janvier 2022.

Christine L. a apprécié l'ouverture de ces groupes de travail. Elle salue la présence de « Place aux jardins » et le panel d'acteurs représentés.

Jean-Philippe Bilgot indique qu'il a assisté à deux groupes de travail. Il souligne la présence de structures de restauration collective publiques et demande si des entreprises privées étaient conviées, notamment les grandes et moyennes surfaces qui détiennent 80% des modes d'approvisionnement alimentaire des habitant·e·s et les logisticiens. Il ajoute qu'il serait judicieux d'inviter les responsables locaux des entreprises et ainsi que les structures de restauration collective privées qui font de la délégation de service public.

L'équipe d'animation répond que ces acteurs étaient conviés et qu'ils seront mobilisés lors de la rédaction des fiches actions du plan d'action entre février et mi-avril 2022, sur des actions les concernant spécifiquement.

Organisation de la rencontre du 19 janvier 2022

Validation de l'ordre du jour

- Présentation d'une **initiative inspirante**
- Bilan de la première édition du **Super Défi Alimentation** (avril-juin 2021)
- **Réflexion collective** : temps de travail sur la résolution de défis rencontrés par des membres du CCGAD dans le cadre de leur activité
- Présentation du **rapport « Les enjeux de gouvernance alimentaire dans les modèles d'aménagement urbain »** de Linkcity
- **Calendrier** de la SRAA et suites

Discussion

Proposition de déroulé suites aux discussions du Copil :

- Présentation d'une initiative inspirante : ESAT Magellan (**Thierry Hofer**)
- Présentation du dispositif des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) par la DRAAF et des démarches de PAT locaux
- Bilan de la première édition du Super Défi Alimentation (2021)
- Panorama d'initiatives existantes au sein de Bordeaux Métropole
 - **Volontaires : Christine L., Thierry Hofer, Dorothee Despagne-Gatti, Salomon Mouawad**
- 3 ateliers de réflexion collective
 - Définir une stratégie de mobilisation pour la deuxième édition du Super Défi Alimentation (**validé en Copil**)
 - Accès à une alimentation saine, durable et de qualité pour tous et toutes : quelles actions mener sur le territoire de Bordeaux Métropole dans le cadre du projet européen FOOD TRAILS ?
 - Comment assurer une synergie entre les différents Projets Alimentaires Territoriaux, qu'il s'agisse de PAT imbriqués entre différents échelons administratifs ou de PAT voisins ?

- Les suites : les prochaines dates, le calendrier de la Stratégie de Résilience Agricole et Alimentaire de Bordeaux Métropole

Choix d'une initiative inspirante

Pour rappel, voici les **initiatives inspirantes** qui avaient été proposées lors du dernier Comité de pilotage, le 22 septembre 2021 :

- *Le Chaînon Manquant* (initiative présentée lors de la plénière du 7 octobre 2021) ;
- Convention entre la SICA maraichère, la MSA et la CAF, pour proposer des paniers solidaires aux étudiants de la Gironde ;
- Les bergers à la Vacherie de Blanquefort ;
- Recensement des offres de formations proposées par les associations de Bordeaux Métropole (cf. travail réalisé par la Mairie du Haillan) ;
- Résultats d'initiatives de sensibilisation via des potagers pédagogiques ;
- Terre d'ADELES ;
- PLATAU (Pôle Local d'Animations et de Transitions par l'Agriculture Urbaine), et la Ferme du Lapin Bleu.

Un acteur du territoire s'est proposé pour présenter son activité au CCGAD : Servi en local

Discussion

Thierry Hofer demande si l'équipe d'animation dispose du contact de l'Adapei (Mme Isabelle Barde). Il ajoute que l'ESAT de Magellan pourrait faire l'objet d'une présentation en tant qu'initiative inspirante.

Choix des thèmes de réflexion collective

Retour sur les groupes de travail du 7 octobre 2021

- Comment répondre simultanément aux objectifs de la loi Egalim en restauration collective ?
- Comment développer des approvisionnements en circuits courts pour les épiceries solidaires de la métropole et optimiser leur logistique ?
- Comment développer l'autonomie alimentaire par l'autoproduction ?

Retrouvez le détail des solutions proposées en annexe.

Discussion sur les résultats des ateliers de réflexion collective

Jean-Eudes Borde demande si les ateliers de réflexion ont été utiles et si des structures ont mis en œuvre des solutions.

Jean-Philippe Bilgot annonce que la structure Coo-Alliance a été retenue sur le marché du SIVU.

Gérard Boissieras témoigne qu'aborder les défis rencontrés par les membres dans le cadre du CCGAD est bénéfique, mais qu'il s'agit ensuite d'une question de méthodologie pour pouvoir mettre en œuvre la ou les solutions proposées. Il ajoute qu'il serait judicieux de mettre en marche une démarche de groupe projet.

Jean-Eudes Borde propose que les structures dont les défis sont travaillés collectivement avec les membres du CCGAD fassent un bilan de l'application des solutions qu'elles présenteraient à l'ensemble du CCGAD 6 à 12 mois plus tard, afin de faire le point sur les avancées. **Cette proposition est approuvée par les membres du Copil.** Il ajoute que les ateliers de réflexion collective sont des espaces pour valoriser l'existant et mettre en valeur les activités de chacun·e.

Propositions de thèmes

- Définir une **stratégie de mobilisation** pour la deuxième édition du **Super Défi Alimentation**
- Poursuivre la réflexion sur un ou des thèmes du 7 octobre ?

Discussion sur le Super Défi Alimentation

Fabienne Jariod alerte sur le fait que la communication de Bordeaux Métropole sur les Super Défis auprès des communes est trop tardive. Elle précise que les communes ont besoin des éléments deux mois à l'avance pour pouvoir communiquer dans les magazines municipaux. Il pourrait être judicieux de se servir du Club DD pour diffuser l'information auprès des communes.

L'équipe d'animation fera le lien en interne pour assurer une communication correspondant au calendrier des communes.

Thierry Hofer souligne le fait qu'il ne faut pas avoir trop de participants au Super Défi Alimentation non plus. Le chiffre de la première année était optimal selon lui.

Jean-Philippe Bilgot pense qu'il n'y a pas eu suffisamment de communication dans l'espace public lors de la première édition.

L'équipe d'animation indique qu'il y avait des affiches aux arrêts de bus et de tramway.

La proposition de thème de réflexion est validée : "Définir une stratégie de mobilisation pour la deuxième édition du Super Défi Alimentation"

Rappel de l'historique du Super Défi Alimentation de Bordeaux Métropole :

La Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB) a développé un défi : le défi Familles à alimentation positive (FAAP). Le constat a été fait qu'il n'était pas adapté aux particularités et attentes du territoire métropolitain bordelais. En janvier 2020, lors de la plénière du CCGAD, un groupe de travail a réfléchi sur la création d'un Super Défi Alimentation à Bordeaux Métropole. La Maison écocitoyenne s'est ensuite saisie du résultat pour travailler le Défi, puis le CCGAD a été remobilisé pour sa construction et la définition des challenges hebdomadaires à proposer aux participants. Le Super Défi Alimentation a eu lieu pour la première fois entre avril et juin 2021. Il est porté par la Maison écocitoyenne avec différents partenaires, notamment Terre d'ADELES et le CREAQ.

Mise en œuvre du projet FOOD TRAILS

FOOD TRAILS est un projet européen d'une durée de 4 ans (octobre 2020 – octobre 2024) qui réunit 19 partenaires, dont 11 villes européennes, autour d'un objectif commun : transformer les systèmes alimentaires et faire reconnaître le rôle des villes pour y parvenir.

Bordeaux Métropole est partenaire du projet et contribue aux différentes activités.

Calendrier du projet

2021	<ul style="list-style-type: none">Mise en place d'un laboratoire vivant dans les 11 villes partenaires du projet. Pour Bordeaux Métropole, il s'agit du CCGAD.Participation au Forum des maires du Pacte de politiques alimentaires urbaines de Milan qui s'est tenu du 19 au 21 octobre à Barcelone. La Ville de Bordeaux était représentée par Monsieur Pierre Hurmic, Maire de Bordeaux, et Eve Demange, Conseillère municipale déléguée à la résilience alimentaire.Proposition de deux thèmes de travail basés sur les enjeux de la Stratégie de résilience agricole et alimentaire : la restauration collective et l'accès à l'alimentation.
2022	<ul style="list-style-type: none">Réalisation, suivi et ajustement des activités (cf. plus bas)Visite de répliation : Bordeaux Métropole se rendra à Milan (thèmes abordés : marchés publics, logistique alimentaire, coordination de l'aide alimentaire)
2023	<ul style="list-style-type: none">Réalisation, suivi et ajustement des activités (cf. plus bas)Visite de répliation : Bordeaux Métropole accueillera la Ville de Copenhague

Choix d'un thème à approfondir

Approvisionnements durables pour la restauration collective

Activités valorisées au sein de FOOD TRAILS

- Actualisation des données de l'étude 2019 sur la restauration collective réalisée par Interbio (prévue pour fin 2021)
- Formation sur l'introduction de produits bio, locaux et de qualité en restauration collective – zoom sur l'acte d'achat et les marchés publics en gestion concédée (prévue début 2022)
- Formation sur les menus végétariens et la diversification des protéines (prévue début 2022)
- Accompagnement des communes dans la rédaction de leurs marchés publics (2022 et 2023)

Accès à une alimentation saine, durable et de qualité pour tous et toutes

Activités valorisées au sein de FOOD TRAILS

- Super Défi Alimentation : 1 challenge par semaine sur 12 semaines pour mettre en place des pratiques alimentaires plus durables sans augmenter son budget (2021, 2022, 2023...)
- Etude sur la consommation alimentaire à l'échelle de Bordeaux Métropole et cartographie des inégalités d'accès à l'alimentation (prévue courant 2022)
- Développer et optimiser la logistique pour les structures de la solidarité alimentaire
- Projet d'expérimentation de la Sécurité Sociale de l'Alimentation

Point d'attention : certaines activités mentionnées dépendent du vote du plan d'action de la Stratégie de résilience agricole et alimentaire en Conseil métropolitain de juillet 2022. Le choix d'un thème n'implique pas un renoncement pour celui qui ne sera pas retenu : les deux sont des enjeux à part entière de la SRAA de Bordeaux Métropole.

La discussion du COPIL vise à choisir un thème à approfondir dans le cadre du projet européen FOOD TRAILS.

Discussion

Dorothée Despaigne-Gatti évoque le projet qu'elle a proposé dans le cadre de l'élaboration du plan d'action de la SRAA, lors du groupe de travail sur l'accès à l'alimentation du 25 novembre 2021 : un dispositif de paniers solidaires sous forme de paniers suspendus. Des citoyens achèteraient des denrées supplémentaires et en feraient don pour constituer des paniers distribués sans condition.

Salomon Mouawad souligne l'importance de valoriser comment l'on peut produire une partie de son alimentation.

Thierry Hofer ajoute que Terre d'ADELES avait mené un projet similaire : les paniers SELidaires.

Le choix du Copil se porte sur la thématique de l'accès à l'alimentation. C'est un thème qui permet d'en aborder d'autres, notamment la restauration collective, la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'autoproduction.

Fabienne Jariod dit que selon le temps du projet européen, relativement court (2 ans), il s'agira de déterminer si le CCGAD sur lance sur une action urgente qui pourra aboutir ou sur une action stratégique qui pourra débuter dans le cadre du projet et être poursuivie ensuite.

Jean-Eudes Borde alerte sur le fait de ne pas se précipiter sur le choix d'une action. Il ajoute qu'un temps de débat est nécessaire entre les membres du CCGAD.

Patrick Papadato indique qu'il peut être intéressant de s'appuyer sur le travail d'une ville.

Jean-Eudes Borde précise qu'il peut être intéressant de s'en inspirer.

Thierry Hofer dit qu'il s'agit avant tout d'identifier les actions qui sont dans cette démarche afin de les mettre en réseau.

Il est proposé que la thématique de **l'accès à l'alimentation** et les **actions à mener dans le cadre de FOOD TRAILS** fassent l'objet d'une **table de réflexion durant la prochaine rencontre du CCGAD**. Il s'agit de définir quels acteurs se saisissent de la thématique, quelles sont leurs problématiques et d'identifier ce qui est fait ailleurs, pour identifier collectivement quelle action mener sur le territoire de Bordeaux Métropole dans le cadre de FOOD TRAILS.

Christine L. demande quelles sont les obligations de Bordeaux Métropole en termes de calendrier.

L'équipe d'animation répond qu'il s'agit de respecter le calendrier du projet européen FOOD TRAILS et celui de la SRAA.

Christine L. exprime son inquiétude vis-à-vis des Projets Alimentaires Territoriaux. Selon elle, il faut mutualiser et chercher des synergies entre les PAT et non pas rechercher la complémentarité.

Dorothée Despaigne-Gatti indique que de nombreux PAT de la région Nouvelle-Aquitaine ne communiquent pas entre eux. Elle propose d'avoir un temps pour présenter les démarches en cours, notamment celle du GIP GPV Rive droite, du Département de la Gironde et des PAT voisins. La DRAAF pourrait également venir présenter le dispositif aux membres du CCGAD. **Les membres du Copil valident cette proposition.**

Christine L. indique qu'il est intéressant de se servir du cadre national pour valoriser l'action de Bordeaux Métropole sur les champs de l'agriculture et de l'alimentation.

Feuille de route 2022 du CCGAD

Premier semestre : janvier-juin

Rencontres du CCGAD

Trois rencontres sont prévues au premier semestre 2022 :

- Mercredi 19 janvier 2022
- Mercredi 30 mars 2022
- Mercredi 8 juin 2022

Groupes de travail

Questions à débattre :

- Est-il nécessaire de prévoir des groupes de travail spécifiques pour approfondir les thématiques traitées lors des rencontres du CCGAD ?
 - Si oui, leur réunion lors des rencontres du CCGAD est-elle suffisante ?
- Est-il préférable de s'inscrire dans la construction de la SRAA ?

Webinaires

Question à débattre :

Faut-il prévoir des webinaires ?

- Si oui : prévoir le(s) sujet(s), les dates et identifier des volontaires pour le(s) organiser

Le temps imparti n'a pas permis d'aborder ces questions. Elles seront débattues lors du prochain Comité de pilotage, prévu le 1^{er} mars 2022.

Comité de pilotage

Le comité de pilotage du CCGAD a pour rôle de **définir les objectifs annuels du CCGAD** et **assurer le suivi et l'évaluation de son action**. Après l'évaluation du CCGAD et le lancement d'un calendrier de rencontres pour 2021-2022, le COPIL doit déterminer ses modalités de réunion, leur fréquence et leur contenu.

Par ailleurs, plusieurs mandats sont actuellement ou seront prochainement vacants au sein du CCGAD : il manque un-e élu-e au sein du Collège #1 et M. Christophe Simon (Collège #3) partira à la retraite début 2022.

La discussion du COPIL vise à déterminer les modalités de réunion du Comité de pilotage, la fréquence et leur contenu en 2022. Les échanges auront également pour but de déterminer les attributions des représentants des collèges pour l'année à venir.

Le temps imparti n'a pas permis d'aborder ces questions. Elles seront débattues lors du prochain Comité de pilotage, prévu le 1^{er} mars 2022.

Annexe : résultats des ateliers de réflexion du 7 octobre 2021

Le compte-rendu détaillé est disponible en téléchargement sur le [site internet](#) du CCGAD.

Table 1 : Comment répondre simultanément aux objectifs de la loi Egalim en restauration collective ?

Priorisation des solutions

1. Favoriser la mise en place de diagnostics globaux de la restauration collective : approvisionnements, équipements, fonctionnements, service. CCGAD : méthodologie en partant d'un cas d'école, et si on veut aller plus loin, se tourner vers des professionnels
2. Favoriser la mutualisation des outils disponibles (ex. : laverie intercommunale, outils d'éducation au goût, etc.)
3. Accompagner l'éducation au goût

Restitution en plénière

Présentation du défi :

- Comment répondre simultanément aux objectifs de la loi Egalim en restauration collective ? (Qualité des approvisionnements, lutte contre le gaspillage alimentaire, changement de conditionnements dans le cadre de l'arrêt du plastique)

1 à 2 solutions retenues :

- Professionnaliser l'acte d'achat : connaître le besoin des collectivités et connaître le marché
- Diagnostic du gaspillage alimentaire (auto-diagnostic ou diagnostic professionnel) et du fonctionnement du système de restauration, besoins en matière d'éducation au goût

Le rôle du CCGAD pour ces solutions :

- Participer à la veille technique et scientifique sur l'état des connaissances actuelles et financière et participer à faire connaître les initiatives (ex : RESCOSAFE)
- Diffuser les initiatives existantes sur la mise en lien des acteurs des filières et de la restauration collective
- Identifier les structures qui travaillent sur l'éducation au goût (référencement, financements)
- Travailler sur les indicateurs d'activité : combien de repas/jour, origine des produits, par acteurs (collège, Crous...)

Table 2 : Comment développer des approvisionnements en circuits courts pour les épiceries solidaires de la métropole et optimiser leur logistique ?

Les pistes de solutions

Partage d'informations et d'expériences

- Clarifier les besoins (produits, volumes...) et contacts de chaque épicerie : établir un référentiel et le maintenir à jour
- S'appuyer sur d'autres acteurs travaillant sur les approvisionnements en circuits courts et de proximité, comme par exemple les acteurs de la restauration collective
- Avoir des retours d'expériences à disposition ou sur un temps de plénière, par des acteurs ayant réalisé ce défi
- Participer à des rencontres entre acteurs souhaitant débiter / mettre en place ces démarches
- Mobiliser les chambres consulaires et partenaires institutionnels (CCI, CA33 etc.) : organiser des rencontres, faire reconnaître les épiceries sociales comme un débouché économique...

Besoins de coordination

- Rejoindre un groupement pour raisonner en termes de groupe et renforcer les épiceries, sans exclure celles qui n'en feraient pas partie
- Trouver et mettre en relation les bons acteurs (producteurs, transformateurs, fournisseurs, épiceries) : mutualiser les approvisionnements et la coordination => adjoindre un·e ETP formé·e au métier d'acheteur·euse pour l'ensemble des épiceries de la métropole ?

Expérimenter

- S'appuyer sur l'existant (ex : le GALAS) pour mener une expérimentation

Restitution en plénière

Présentation du défi :

- Comment développer des approvisionnements en circuits de proximité pour les épiceries solidaires de la métropole (et optimiser leur logistique) ?

1 à 2 solutions retenues :

- Connaître l'offre et la demande (besoins en produits)
- Mutualiser un coordinateur pour gérer l'offre et la demande
- Intégrer les instances et institutions concernées par ces questionnements et les temps d'échange

Le rôle du CCGAD pour ces solutions :

- Organiser des temps en plénière de retours d'expérience par des structures ayant réalisé (au moins en partie) ce défi : insister sur les freins, les leviers, les points clés pour la faisabilité du projet
- Organiser des temps de rencontres entre acteurs intéressés pour entrer dans la démarche, notamment des producteurs locaux, épiceries, donateurs divers, instances et institutions...

Table 3 : Comment développer l'autonomie alimentaire par l'autoproduction ?

Les pistes de solutions

Actions :

- Appel à projets / Appel à manifestation d'intérêt
- Service agricole pour tous et toutes
- Inventaire, recensement des jardins collectifs, des terrains disponibles et des friches
- Graines de tomates
- Offrir un kit du jardinier / de la jardinière aux habitant·e·s
- Clause dans les règlements d'urbanisme pour favoriser l'installation de jardins / se servir des modifications des documents d'urbanisme
- Création d'une plateforme web portée par le service public pour mettre en lien les personnes possédant un jardin et les jardiniers / jardinières
- Qualifier les différents publics pour trouver des solutions adaptées : solutions contre l'isolement des personnes âgées, faire converger différents publics, mise en relation des associations avec les publics (ex : association potaging sur la métropole)
- Adresser les inégalités territoriales : miser sur la transmission, valoriser tous les savoirs
- Questionner et sensibiliser les habitant·e·s
- Formation (
 - Bordeaux Métropole : formation compost auprès des habitant·e·s
 - Juniors du Développement Durable (public scolaire) : utiliser les heures éducatives sur l'alimentation pour éduquer à l'alimentation durable
 - Mise en place d'un centre de documentation
- Soutenir les collectifs citoyens formels ou informels : financements pour petits investissements, valorisation (ex : trophées Agenda 21)
- Accompagner les collectivités pour mettre en place des jardins communaux
- Gestion des espaces verts : planter des essences comestibles
- Trame alimentaire : parcours alimentaire sur tout le territoire

Restitution en plénière

Présentation du défi :

- Comment développer l'autonomie alimentaire par l'autoproduction ?

1 à 2 solutions retenues :

- Garantir l'accès au foncier et la gestion des espaces pour garantir la pérennité
- Transmission des savoirs et connaissances : formations, actions éducatives
- Prise en charge par les politiques publiques : PLU, intégration agricole, financements

Le rôle du CCGAD pour ces solutions :

- Il existe déjà beaucoup d'initiatives sur le territoire : agréger et délivrer l'information
- Faire connaître, mettre en lien, partager les retours d'expériences